

Réf: Dossier 273340

Avis de constitution

SOCIETE « AGIL COMMERCE ET SERVICES »

Siège ABIDJAN ADJAME QUARTIER DELEGATION
DERRIERE LA MAIRIE LOT :46, Lot 46, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGIL COMMERCE ET SERVICES »

Objet : COMMERCE , IMPORT-EXPORT , PRESTATIONS DE SERVICE , BTP

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et

immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements

financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie

des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant

être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales,

industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement

ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension

ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME QUARTIER DELEGATION DERRIERE LA MAIRIE LOT :46, Lot 46, Ilot 0

Dirigeant(s) M LAH IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13506 du 15/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°88711/GTCA/RC/2023 du 15/12/2023

